



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Séance du 17 mars 2025 (visioconférence)

Présents :

Gilles Erb, Président
Carine Bloch, Adrien Dodu, Marie Francisco, Fabrice Kosiak, Emmanuel Marzin, Jean-Michel Poulat, Isabelle Wegel et Elodie Wey, Membres

Assistant :

Vincent Blanchard, Christophe Porte, Vuthny Savan, Elus Fédéraux

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national
Magali Andrier, Directrice générale, DTNA
Thomas Chevalier, Directeur général adjoint
Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

Invités :

Christophe Legout, Directeur du pôle compétitions, *points 3 et 4*
Stéphane Lelong, Directeur du développement des pratiques, *points 8 et 9*

Excusés :

Cécile Léonard, Elue fédérale

Début à 19h04 en visioconférence.

Point 1 – Informations du Président

Plusieurs informations sont communiquées en séance :

- Retour sur la réunion avec les Présidents des comités départementaux : elle s'est déroulée le 6 mars 2025 en visioconférence. 50 participants étaient présents. Le format et les sujets évoqués étaient très instructifs, cette approche de proximité fut appréciée ;
- Le 4 mars 2025, à Saint-Denis, une convention de partenariat tripartite entre la ville, le club TT de Saint-Denis et la FFTT a été signée. Elle vise à renforcer la pratique du tennis de table sur le territoire dyonésien ;
- Le recrutement du nouveau Directeur marketing & communication a été acté. Il s'agit de Pierre-Julien Thiébaut, actuel Responsable sponsoring & mécénat et RSE de France Judo ;
- Une nouvelle comptable a été recrutée en CDI. Marie Hazania Flahaut remplacera Emilienne Ebenye. Son arrivée est prévue au lundi 24 mars 2025 ;

- Une convention de partenariat est en cours de signature avec Oconnection (sur les aspects marketing en priorité). Cette société aura comme mission notamment de nous aider à la recherche de partenaires et de prendre en charge les relations « presse » de la FFTT ;
- Dans le cadre de l'année du Ping féminin, le Tour de France des Régions « Féminisation » a démarré le 8 mars 2025 à Lyon. Très bons retours et le concept programmé est très bien articulé. Prochaine étape : Metz le 12 avril 2025 ;
- La FFTT a participé le vendredi 7 mars 2025, au forum virtuel sur le développement durable organisé par l'ITTF. L'événement en visioconférence a permis d'explorer les possibilités d'action en faveur de l'environnement pour notre sport et de préparer l'avenir grâce à des témoignages et exemples, notamment notre programme Ping Planète. Le 1^{er} prix a été adressé à la FFTT récompensant son engagement et ses actions sur les problématiques environnementales.

Point 2 – Informations du DTN

Jean-Nicolas Barelier, DTN, fait un point d'étape des dossiers en cours :

- Actuellement, les grands chantiers se portent sur le cadrage des missions des CTS via l'organisation des entretiens annuels en vue de définir les nouvelles lettres de missions. Celles des CTS et salariés œuvrant dans le haut-niveau débuteront en avril ;
- À la suite du séminaire salariés/élus, la DTN est aussi engagée dans la formalisation des feuilles de route pour les pôles relevant de son périmètre. Elles sont presque terminées. Le document finalisé sera présenté lors du prochain Conseil fédéral ;
- Retour d'expérience suite à l'arrivée de Jean-René Mounié le 1^{er} janvier 2025 qui étudie nos forces et nos faiblesses. Une intervention est prévue lors des Championnats de France à Levallois auprès des entraîneurs présents pour indiquer le Projet de Performance Fédéral (PPF) qui sera rédigé d'ici la fin de l'année.

Point 3 – Point sur le dossier Jura Morez / Jury d'appel

* Pour des raisons de confidentialité et d'éthique Carine Bloch et Jean-Michel Poulat, membres du Jury d'Appel, décident de ne pas participer aux débats et se retirent.

Fabrice Kosiak revient sur le dossier Jura Morez. Pour rappel :

- Le club de Jura Morez a fait jouer un joueur en situation de double appartenance lors d'une rencontre de ProA Messieurs. La Commission sportive fédérale l'a alors sanctionné d'un match perdu par pénalité. Le club a fait appel auprès du Jury d'appel fédéral qui a infirmé la décision de 1^{ère} instance après avoir considéré que cette sanction ne pouvait se fonder sur le seul article II.613 du règlement cité dans le courrier de sanction.
- Le club de Jura Morez, quelques semaines plus tard, a refait jouer ce même joueur. Le club adverse ayant mis une réserve sur sa participation, la Commission sportive fédérale Pro a sanctionné le club de Jura Morez en modifiant les attendus de sa décision.

A date, le club de Jura Morez n'a pas saisi une nouvelle fois le Jury d'appel fédéral.

Point 4 – Point Championnat de France Levallois 2025

Christophe Legout, Directeur des compétitions, fait un point sur l'organisation des Championnats de France Levallois 2025. Les préparatifs finaux suivent leur cours.

Adrien Dodu, Trésorier général, fait mention que les Championnats de France pour la FFTT seront fiscalisés (TVA). En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, cette action interviendra dans un second temps.

Il est ensuite fait état de la candidature de la FFTT pour l'organisation des Championnats du Monde 2027 à Montpellier. Le travail de lobbying s'accélère. Une évaluation virtuelle du dossier de candidature s'est tenue le 21 février 2025. Cet exercice a permis à la FFTT de pouvoir faire évoluer sa copie avant l'envoi du dossier de candidature final programmé au 31 mars 2025.

Jean-Philippe Gatien sera l'ambassadeur de la candidature.

Point 5 – Modification des dates de mutation

Fabrice Kosiak présente une proposition de modification des dates de mutation avec un retour de la période ordinaire au 15 juin (en lieu et place du 30 juin).

Décision

Suscitant de nombreuses remarques et questionnements, les membres du bureau décident de différer ce point à un prochain bureau exécutif.

Point 6 – Point AFCAM / UNATT / FFTT

Vincent Blanchard et Thomas Chevalier prennent la parole pour expliquer la situation de la FFTT liée à l'adhésion AFCAM / UNATT.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité (8 votants, 8 pour, 0 abstention, 0 contre) le remboursement des arriérés 2023 et 2024 suite à la présentation des justificatifs nécessaires et la nouvelle organisation déployée. A savoir :

- La FFTT paie en direct sa cotisation annuelle auprès de l'AFCAM ;
- L'UNATT facture la FFTT de sa cotisation AFCAM après présentation d'un justificatif ;
- Les récipiendaires de tennis de table lors des AG AFCAM se font rembourser par la FFTT via une note de frais Cleemy sur la base des tarifs en vigueur. Ils sont choisis par la FFTT.

Point 7 – Cleemy FPI

Adrien Dodu revient sur la demande de la Francophonie Pongiste Internationale (FPI) qui souhaite bénéficier des services de l'outil Cleemy dont dispose la FFTT. Il fait mention des démarches contractuelles qui étaient actées pour les Ligues et Comités. Il s'agit d'un contrat cadre mutualisé qui permet de faire bénéficier aux organismes des tarifs préférentiels.

Il est fait mention des problèmes de refacturation combinés à des problèmes de paramétrages qui risquent d'engendrer de la complexité dans sa gestion pour la FFTT.

Il propose que la Francophonie Pongiste Internationale se rattache au contrat cadre, adhère et gère en totale indépendance son opérationnalité sur l'outil Cleemy.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité (8 votants, 8 pour, 0 abstention, 0 contre) la proposition de rattachement au contrat cadre pour la Francophonie Pongiste Internationale.

Point 8 – Fête du Ping-Pong

Stéphane Lelong, Directeur du développement des pratiques, présente l'évènement « Ping Pong en fête » qui vise à être un véritable levier de promotion du ping en extérieur. Contexte, fusion des concepts, plan d'actions, cahier des charges et bilan financier prévisionnel sont présentés en séance.

Point 9 – Journée nationale Féminine

Stéphane Lelong, Directeur du développement des pratiques, présente l'évènement « Journée Nationale Jeu & Set & Féminisation ». Cette action s'inscrit dans le plan mixité/féminisation voté en avril 2024 et en lien avec la Grande Cause Fédérale 2025.

Une opération nationale à destination des joueuses. Une journée sportive avec beaucoup de convivialité. Pilotée par la FFTT avec un cahier des charges, un plan de communication, un accompagnement des organisateurs locaux.

6 tournois nationaux déclinés par zone à l'échelle nationale sur une date commune. Une approche ludique et de découverte pour les loisirs et non licenciés.

Point 10 – Calendrier des élections complémentaires

Thomas Chevalier, présente le calendrier des élections complémentaires. La FFTT souhaite compléter les élections au Conseil fédéral pour l'olympiade 2024-2028 suite aux postes non pourvus fin 2024 ainsi que de donner suite à la constitution de la commission des sportifs de haut-niveau.

Les objectifs sont :

1. Elire une candidate féminine au poste de représentant des entraîneurs ;
2. Elire les six membres de la commission sportifs de haut-niveau ;
3. Elire deux candidats individuels (un homme, une femme) aux postes des représentants des sportifs de haut-niveau, élus par les six membres de la commission sportifs de haut-niveau.

Le calendrier prévisionnel est adopté en séance.

Point 11 – Congrès 2025

Emmanuel Marzin fait un point d'étape sur l'organisation du Congrès 2025.

Il présente un projet d'organisation sur la ville d'Orléans.

Après échanges et remarques, la décision suivante est adoptée :

Les membres du bureau souhaitent qu'un deuxième lieu soit étudié. Il est fait mention de la Maison du Handball à Créteil. Thomas Chevalier prendra attaché auprès de la FFH pour avoir un devis. Avant de prendre une décision, une comparaison sur les devis aura lieu.

La dénomination « Congrès » est modifiée. Il s'agira d'une « Convention ».

Point 12 – Informations du Secrétaire général

Jean-Michel Poulat informe les membres en séance de :

- Nouvelle formule du prochain Conseil fédéral. En amont du Conseil Fédéral, le Crédit Mutuel sera présent à 18h pour se présenter aux élus et les informer des objectifs du partenariat avec la FFTT ;
- Délocalisation du Conseil fédéral de mai : en effet, les Championnats du Monde ont lieu à Doha ce qui perturbent l'organisation du Conseil fédéral qui était prévu à Saint-Quentin. Les dates doivent être modifiées (le lieu pourrait, selon les contraintes, être modifié).

Fin du Bureau exécutif : 21h05.

Jean-Michel POULAT
Secrétaire général

Gilles ERB
Président